

**Zeitschrift:** Schweizer Film = Film Suisse : officielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

**Herausgeber:** Schweizer Film

**Band:** 8 (1943)

**Heft:** 2

  

**Artikel:** Dans les studios suisses

**Autor:** H.K.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-734565>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

champ d'activité fructueux. Et c'est pourquoi on se réjouira doublement de ce que notre production suisse semble prouver cette fois qu'elle est capable de maîtriser les thèmes d'aujourd'hui et d'y créer à son tour un style propre.

Certains disent volontiers: Il suffit de prendre une «tranche de vie» et de la photographier intelligemment! C'est facile à dire! Un film ne se construit pas de la sorte, et plus le thème est simple, quotidien, élémentaire, plus il exige de soin et de minutie dans le détail, pour que cette simplicité soit exprimée au point qu'il faut et non pas à côté. Il est aisé d'être pathétique et de toucher avec des effets éprouvés, avec les gros trucs, les «ficelles» du répertoire. Il est combien plus difficile d'émouvoir profondément et durablement avec un trait juste, une note vraie, une touche heureuse et précise.

Oeuvre visuelle, le film doit s'appuyer avant tout sur des éléments dont le pouvoir d'émotion s'impose par l'image. Le film psychologique pur — ou presque — est un tour de force permis aux maîtres seulement, et où il arrive aux plus forts de trébucher. Nos cinéastes l'avaient fort bien compris: ils surent utiliser à leurs débuts et depuis des éléments tels que nos paysages et leur pittoresque — je pense à «Petite Scheidegg» —, ou des scénarios dont l'action animée et le cadre familial suffisaient à retenir l'attention — «Brigadier Studer».

La première tentative de film psychologique, c'est-à-dire reposant sur un thème essentiellement *intérieur* aux personnages, fut «*Fräulein Huser*», qui nous avait d'emblée paru extrêmement intéressant par tout ce qu'il signifiait à ce point de vue. Notre enthousiasme ne fut pas partagé par le public! C'est dommage, car malgré ses imperfections évidentes, cette bande offrait des morceaux remarquables, et qui nous restent présents à la mémoire beaucoup mieux que bien des grands films cotés. La psychologie restait probablement un ton trop haut; elle n'était pas exprimée d'une manière suffisamment proche du grand public: ce nous paraît être la raison principale de ce regrettable échec. Celui

de «*Emil*» en revanche, nous paraît dû à la raison exactement contraire: bien que basé sur une donnée psychologique, ce film poussait trop le côté cocasse et finissait en farce trop facile. Le public aime assez savoir d'emblée s'il doit rire ou s'émouvoir: cette histoire le dérouta.

«*Wilder Urlaub*» arrive donc après des précédents qui devaient inciter à la prudence. Certes, les réalisateurs portaient sur un scénario de première valeur, qui comportait un certain nombre de thèmes familiers, propres à toucher le grand public — histoire d'un soldat, mort de la petite fille, bref, toute cette note «populiste» qu'apprécient les masses. Mais le poids de l'histoire est ailleurs, dans l'évolution intérieure du personnage, dont toutes les aventures au cours de cette nuit tragique ne sont que le reflet, le symbole, la «figuration». Rendre cela touchait aux plus hauts sommets de l'art du film, et c'est avec justice que la plupart des critiques ont rendu un très bel hommage à tout ce que le régisseur et les acteurs avaient réussi dans cet ordre d'idées.

Il ne nous appartient pas de faire ici la critique de «*Wilder Urlaub*»; nous avons simplement voulu rappeler certains des problèmes que pose cette œuvre, et montrer surtout toutes les perspectives qu'elle ouvre par sa réussite. Les sujets de ce genre ne nous manqueront jamais: le tout est qu'ils soient traités avec la dignité qui leur donne leur sens profond. A ce propos, ce que nous avons pu voir de «*Marie-Louise*», le prochain film de la Praesens, actuellement en travail aux studios Rosenhof, nous fait bien augurer aussi de sa valeur humaine.

C'est là qu'est le fond du problème: qu'ils soient fondés sur un thème d'hier ou d'aujourd'hui, nos films doivent apporter un reflet de l'homme dans son authenticité profonde, dans ce qu'il a de constructif et par conséquent d'éternel. Et découvrir cette lumière dans notre ombre d'aujourd'hui est peut-être la plus noble mission de l'art, de l'art cinématographique plus encore que des autres.

G. D.

## Dans les studios suisses

Les circonstances ne sont guère favorables à la production de films en Suisse. Après un départ plein de promesses, notre industrie nationale du cinéma vit aujourd'hui des temps calmes, très calmes même. L'activité des studios est réduite à un minimum. Nous avons pu constater de nos propres yeux qu'on ne tourne pas à Münchenstein. On ignore où en est le «*Case postale 124*» de Fredy Scheim, qui a cessé de faire parler de lui depuis un certain temps. On n'entend guère parler non plus des studios zurichois. «*Le guide de montagne*» de Probst semble enfin prêt à prendre son élan. Après avoir terminé «*Wilder Urlaub*» (La nuit sans permission), la Praesens travaille à «*Marie-Louise*». La Gotthard-Film achève les préparatifs pour «*Henri Dunant*», grandement facilités par

le fait que tous les descendants du grand bienfaiteur de l'humanité ont donné leur accord à cette vie filmée du fondateur de la Croix-Rouge. Une demi-douzaine de scénarios leur avaient été soumis, et c'est sur celui de la Gotthard-Film qu'ils portèrent leur choix, de sorte que rien ne s'oppose plus à la mise en travail de cette bande. Cependant, en raison des circonstances et des difficultés actuelles, particulièrement en matière de relations internationales, on attendra encore avant de commencer le tournage. La direction artistique du film doit être confiée à un metteur en scène étranger de grand renom, mais qu'on ne nomme pas pour l'instant. Cette personnalité mise à part, le film pourra être considéré comme absolument suisse, et on peut lui prédire une magnifique carrière inter-

nationale, grâce à son sujet connu aujourd'hui dans le monde entier. A ce propos, on peut faire remarquer combien il est regrettable que des sujets spécifiquement suisses, qui se déroulent en Suisse, qui ont été décrits pas des auteurs suisses, soient parfois confiés par ces derniers à des compagnies étrangères qui les dénaturent facilement. Il n'est que de rappeler comment on a faussé «*Le roi de la Bernina*», «*Heidi*», voire «*La fanion des sept braves*» ou «*L'habit fait le moine*» de Gottfried Keller.

Nous sommes d'autant plus heureux de pouvoir annoncer la naissance prochaine d'un film de tout premier ordre, sur une donnée essentiellement helvétique: «*La danse des morts de Bâle*». Nous sommes en 1943. La guerre, la famine, les épidémies, la persécution. La mort rôde sous toutes ses formes et fauche impitoyablement les hommes par milliers. Mais cette mort en série s'est, jusqu'à présent arrêtée à nos frontières.

Nous pouvons encore mourir de notre propre mort.

Bâle, la cité des plus anciennes danses des morts, des tambours, des bannières noires et blanches, a toujours eu un sens de la mort extrêmement vif. L'été dernier, sur la place de la cathédrale arrangée pour la circonstance, on a joué de nouveau le jeu éternel de la mort qui vient saisir jeunes et vieux, riches et pauvres, grands de ce monde et petites gens. La mort, amie bienvenue et déjà familière pour d'aucuns, redoutée et inattendue pour tant d'autres qui ne veulent pas la reconnaître. Mais tous doivent passer avec elle le seuil qui sépare notre monde de l'au-delà.

La danse des morts de 1943 à Bâle n'a pas été une représentation de festival, avec grand orchestre et effets de masse, mais un jeu populaire tel qu'il se déroulait au moyen-âge. Elle n'a fait que placer dans notre actualité la vieille tradition populaire, qui nous touche avec une force impressionnante. Car les hommes qui doivent mourir là sont des hommes d'aujourd'hui, dans notre costume de tous les jours, notre voisin, nous peut-être.

La conception et la mise en scène de ce jeu sont dûs à Mariette de Meyenburg, la

chorégraphe bien connue, qui monta l'an dernier au théâtre de Bâle «Le combat de Tancrède et Clorinde» dans une mise en scène nouvelle, rajeunie, qui fit une profonde impression. Fritz Stebler, danseur-solo du théâtre de Lucerne, qui dansa précisément le rôle de Tancrède, incarnera la mort.

Et les Romands seront particulièrement heureux d'apprendre que la musique de cette œuvre extraordinaire a été confiée à Frank Martin, qui s'affirme de partition en partition comme un de nos musiciens suisses les plus originaux et les plus cultivés. Soutenu par des airs populaires anciens et des thèmes de musique d'église d'autrefois, il nous a donné là un nouveau chef d'œuvre.

Sous la direction de Mariette de Meyenburg, M. Pierre Breitler, ingénieur, qui a déjà tourné dans ses studios de Zurich quelques films documentaires remarquables, a fixé sur la pellicule les scènes les plus frappantes de la Danse des morts. Il en a tiré une bande d'une puissance étonnante, qui fait honneur tout ensemble à la capacité de l'industrie cinématographique suisse et à la culture des créateurs de l'œuvre.

H-K.

## Courts-métrages

La production romande se limite pour l'heure aux courts-métrages. Elle réussit d'ailleurs dans ce genre des œuvres également intéressantes bien qu'à des titres très divers. On a déjà parlé ici de la série de la «*Famille Durambois*», qui poursuit une carrière sympathique. Dans un tout autre domaine, le château d'Oron est actuellement le cadre d'une bande dont la conception pourrait servir avec bonheur ailleurs aussi.

Un instituteur et sa classe font une course dans la campagne vaudoise. Les voici tout à coup sous les murs du château d'Oron. Un jeune curieux pose des questions : qui a bâti ce château ? Quand ? Quels personnages illustres y ont passé ?... Et le film répond, dans une fresque historique pittoresque, où défilent tour la tour chevaliers et gentes dames des temps jadis. Petite leçon d'histoire vivante d'un coin de pays... bien des sites et des lieux de chez

nous pourraient servir de donnée à des bandes de cette nature.

Une leçon plus haute se dégage d'un récent film produit par l'Office suisse d'expansion commerciale, et dû à la collaboration de l'excellent cinéaste, journaliste et poète lausannois Robert Chessex, et de Georges Duvanel, opérateur. «*Raison d'être*»... ce titre emprunté à Ramuz est tout un programme, que Chessex a su traduire en un magnifique poème d'images mouvantes. C'est le travail suisse qu'il chante, car c'est dans ce labeur quotidien, si modeste soit-il, qu'est notre plus authentique raison d'être. Ouvriers, travailleurs de toutes conditions ; œuvres du passé, ouvrages d'aujourd'hui : cent et mille images traduisent tour à tour ce leitmotiv : croire, aimer, travailler, espérer. Une belle et bonne œuvre, qui servira utilement nos intérêts à l'étranger, mais qui doit être montrée en Suisse également.

## La Chambre suisse du cinéma

La Chambre suisse du cinéma a tenu sa séance d'automne à Bâle, sous la présidence de M. Borel, ancien conseiller d'Etat et dans le cadre de la manifestation «*Les 10 jours du film*». Elle a approuvé le budget du Ciné-journal suisse pour l'année 1944, dont le montant est approximativement le même que celui de l'exercice en

cours. Elle s'occupa en outre de différentes questions d'ordre économique. La chambre visita l'après-midi l'exposition «*Le film hier et aujourd'hui*» qui laissa une excellente impression ; elle espère qu'il sera possible aux organisateurs de la répéter dans d'autres villes du pays.

## Autour de la Suisse

### Nouveau film sur la poste de campagne

Le film donne un aperçu intéressant de la vaste activité de la poste de campagne et ne montre pas seulement le mécanisme général, mais aussi les rouages internes et

il donne surtout des exemples de ce qui doit être fait ou pas fait.

Dans son introduction, le lieutenant-colonel Futiger a déclaré que ce nouveau film (il existait jusqu'ici un film sur l'activité de la poste de campagne avant la

mobilisation) doit surtout servir de propagande pour que les envois soient mieux emballés et munis d'une adresse exacte, etc.

### Une fin regrettable

L'office des faillites de Lausanne annonce la mise en vente aux enchères publiques de l'immeuble appartenant à la société CINE-STUDIOS, sis aux Bergières à Lausanne. La mise à prix est de Fr. 120.000.—. L'immeuble est entièrement équipé pour la prise de vues cinématographiques. Les studios lausannois n'auront donc vécu que le temps de réaliser MANOUCHE... on leur souhaitait un meilleur avenir.

\* \* \*

L'ACSR vient de recevoir de la Division Presse et Radio et sous pli recommandé communication de l'Ordonnance ci-après reproduite, dont les membres de l'ACSR sont priés de prendre bonne note :

## Ordonnance

Aux membres des associations :  
Association des loueurs de films en Suisse,  
Schweiz. Lichtspieltheaterverband,  
Association cinématographique de la Suisse romande.

Concerne : Titres des films.

Nous constatons que, à l'encontre des prescriptions contenues dans nos circulaires No. 8 du 13. 1. 41 et No. 9 du 24. 12. 42, de nombreux films portant des titres n'ayant pas été autorisés par la section Film de la division Presse et Radio, sont présentés au public.

Pour ces raisons, nous ordonnons :

1. Le seul titre autorisé pour un film est celui figurant sur le certificat de censure délivré par la section Film. Toute modification du certificat de censure est interdite.
2. Dans la réclame faite pour un film (insertions, photographies, affiches, prospectus, etc.), seul le titre indiqué sur le certificat de censure peut être employé. Il doit être clair et reconnaissable. Toute disposition typographique pouvant laisser le lecteur dans le doute sur le véritable titre du film est interdite.
3. Les demandes concernant des modifications ultérieures de titres de films doivent être adressées *par écrit*, par le propriétaire ou le concessionnaire du film, à la section Film ; elles doivent être accompagnées des certificats de censure y relatifs.
4. Le No. de censure du film doit être indiqué dans les insertions à côté ou sous le titre.

Exemple : «*Guardie del cielo*» C. C. No. 15041 (en allemand «*Guardie del cielo*» Z. A. Nr. 15041).

Cette prescription ne s'applique pas aux insertions collectives des cinémas.